

Projet - Compte Rendu du CTL du 19-20/10/2020 – DDFIP de l'Ain

Vos élus CFDT-CFTC : **Frédéric SCHMITTER** (Titulaire) cftc.dgfi.01@gmail.com
Laetitia ALLEGRE (Suppléante) laetitia.allegre@dgfi.finances.gouv.fr
Claire DESGOUTTE (Experte) claire.desgoutte@dgfi.finances.gouv.fr

Ont siégé (présentiel et audio) : CFDT-CFTC, FO, CGT, Solidaires.

Ce CTL est le report de celui du 13/10/2020 qui n'a pu se tenir pour cause de boycott par une partie des organisations syndicales. Il a été réparti sur 2 après-midi pour raisons sanitaires et d'ordre du jour chargé.

Paiements de proximité (pour information) :

A ce jour, 41 buralistes de l'Ain sont habilités à encaisser les recettes d'impôt, produits locaux, amendes (hors RAR, RNF et certaines amendes), via leur terminal « FDJ ». Un Datamatrix (flash-code) présent sur l'ASAP leur permet de procéder sans aucun détail apparent sur la côte payée par le redevable.

Pour vos élus CFTC-CFDT, si ce dispositif offre bien aux usagers un service étendu sur le territoire, il est regrettable qu'il se substitue progressivement, pour cette mission, au réseau de nos CFIP qui se concentre géographiquement chaque année un peu plus. De plus, l'objectif aujourd'hui affiché du zéro « cash » à terme dans nos services, est une atteinte à la liberté de choix des citoyens quant à leurs moyens de paiement.

Télétravail, dispositif transitoire (pour avis) :

Actuellement, 118 PC portables sont attribués, 21 en cours d'affectation et 17 PC « Tiny » en redéploiement. 31 nouvelles demandes sont en cours d'instruction.

La nouvelle norme comporte la mise à disposition de téléphones portables. L'accès téléphonique par le biais de l'adresse IP du PC sera bientôt possible ce qui limitera les problèmes liés à un défaut de couverture GSM.

L'évolution de l'état d'urgence sanitaire, en fonction des zones géographiques, pouvant engendrer de prochaines fortes limitations de réunions en présentiel, il devient indispensable d'accompagner les équipes (managers et agents) pour s'approprier les outils collaboratifs (visio, audio, etc...).

Pour vos élus CFTC-CFDT, il est désormais plus que nécessaire que des formations soient dispensées pour donner à tout le monde les clefs pour s'organiser (en équipe et individuellement) dans ce nouveau contexte de travail. Le télétravail est un outil combinant souplesse et productivité. Il est un moyen de lutter contre la pandémie en permettant de travailler tout en limitant les interactions sociales. Chacun peut y trouver son compte (Services, agents) à condition que les règles soient clairement définies et que les personnels y soient tous bien formés.

VOTE : CFDT-CFTC : **POUR** Solidaires : **CONTRE** FO, CGT : **abstention**

Accueils de proximité (pour avis) :

La Direction a présenté les premiers Espaces France Services (EFS) qui sont ouverts au public au 14/10/2020. Il s'agit de : Hauteville, Pont de Veyle/Vonnas, Chalamont, St Rambert, Ambérieu en Bugey, Nantua, Valserhône, St Genis Pouilly et Poncin. A terme ce sont 31 EFS ou points d'accueils qui seront ouverts. A ce jour, 9 agents volontaires ont été retenus pour assurer les rendez-vous « DGFIP ». Un service de 4 personnes de la Direction est en partie dédié pour assister ces agents

CFTC Finances Publiques

Le Secrétaire Départemental
Frédéric SCHMITTER

DDFIP de l'Ain
11, Bd Mal Leclerc – 01012 Bourg en Bresse Cedex
Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05
cftc.dgfi.01@gmail.com

Section Locale CFTC Finances Publiques
Bureau 071 (RDC bât DDT)
situé au 23 rue Bourgmayer à Bourg-en-Bresse

Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05
cftc.dgfi.01@gmail.com

en back-office (questions complexes). Dans le schéma du NRP, la Trésorerie d'Hauteville devrait tenir ce rôle courant 2021. Les agents auront le choix de suivre leur mission, demander une mutation ou faire partie de ce nouveau service.

Pour vos élus CFTC-CFDT il est regrettable que l'offre des EFS soit, notamment, la conséquence de la contraction de notre réseau. De plus, si notre présence initiale dans ces points de proximité semble étendue, il semble compliqué que cela puisse perdurer. La réduction annuelle des effectifs de nos services provoquera à court terme la nécessité de réduire notre présence. Si nous pouvons être favorables à une offre semblant vouloir reconstituer, au moins en partie, un maillage territorial au profit des citoyens et offrant à nos agents une nouvelle manière de leur faire profiter de leurs compétences, les conditions ne nous semblent pas réunies pour en garantir la pérennité. Raisons pour lesquelles nous nous sommes abstenus.

VOTE : CFTC-CFDT : **Abstention** FO, CGT, Solidaires : **CONTRE**

Point « Nouveau Réseau de Proximité » (NRP) :

La Direction informe que le Ministre et la DGFIP ont validé les opérations suivantes en 2021 :

- Fermeture des Trésoreries de Valserhône, Thoissey et Hauteville au 01/01/2021.
- Regroupement à Bourg en Bresse des CDIF de Bourg et Nantua au 01/01/2021.
- Fusion des 3 SPF sur Nantua au 01/10/2021 avec antenne pérenne à Bourg pour l'enregistrement et non du SPF de Bourg.
- Régularisation de la situation des Brigades et du PCE.

Questions diverses posées à la Direction :

Brochures TH-TF, il y en a eu peu et pas livrées aux bons destinataires ?

Réponse : à la date de commande le nombre était suffisant mais la période sanitaire a engendré des besoins nouveaux difficiles à satisfaire. Des copies ont été autorisées. Une erreur de livraison a laissé un destinataire penser que les colis reçus étaient tous pour lui.

Listes d'aptitudes ?

Réponse : plus de CAPL mais il est envisagé d'organiser localement des échanges informels avec les OS à l'instar des mutations.

Mutations locales agents A et C stagiaires ?

Réponse : le travail est en cours. Les services RH doivent tenir compte du NRP 2021.

Masques DIM présumés « toxiques » ?

Réponse : ces masques ont une certification AFNOR. Cependant, afin de lever les doutes, des analyses supplémentaires sont en cours. En attendant ils sont retirés et d'autres distribués.

Séance levée à 16h45 le 19/10 et à 17h le 20/10/2020.

Vos élus CFTC-CFDT vous le rappellent : respecter les règles sanitaires, de distanciation physique et les gestes protecteurs, c'est vous protéger en protégeant les autres.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous en cas de besoin.

CFTC Finances Publiques

Le Secrétaire Départemental

Frédéric SCHMITTER

DDFIP de l'Ain

11, Bd Mal Leclerc – 01012 Bourg en Bresse Cedex

Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05

cftc.dgfip.01@gmail.com

Section Locale CFTC Finances Publiques

Bureau 071 (RDC bât DDT)

situé au 23 rue Bourgmayer à Bourg-en-Bresse

Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05

cftc.dgfip.01@gmail.com